30

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-2-77370332

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 74 — Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région — 7 Février 1977

POUR UNE UTILISATION EFFICACE DU "BULLETIN TECHNIQUE"

Certains bulletins d'Avertissements Agricoles, principalement en "haute saison (avril à juillet) paraissent touffus et compliqués par le nombre d'ennemis des cultures faisant l'objet de rubriques comme par les modalités d'application des traitements.

Quelques instructions préalables nous paraissent nécessaires pour permettre une bonne interprétation et une utilisation efficace des textes :

- Les régions - Depuis 1952, la Circonscription d'action de la Station Rhône-Alpes (région Rhône-Alpes à l'exception du Sud de la Drôme et de l'Ardèche) a été découpée en un certain nombre (117) de petites régions naturelles individualisées par leur géographie et leur climat. Il est évident que chaque année les phénomènes biologiques se déroulent de façon analogue dans un certain nombre de ces régions, surtout lorsqu'elles sont voisines dans des départements contigus. Mais ce regroupement s'effectue d'une année à l'autre, de façon différente suivant la physionomie météorologique de la saison de sorte qu'il n'est pas possible de les regrouper de façon définitive.

Nous rappelons que chaque abonné peut trouver le numéro de sa région sur l'enveloppe de chaque bulletin. De nombreux abonnés possèdant des parcelles dans des régions différentes, sans qu'il leur soit toujours possible de nous les détailler, nous nous efforcerons ultérieurement de publier à nouveau la liste de ces régions.

- Le réseau d'observations - Il nous parait nécessaire de rappeler également que chacune de ces régions est pourvue d'un poste d'observations météorologiques, au moins pour la mesure des précipitations. Nous nous acheminons également vers l'équipement de chacune de ces régions en postes d'observations des ennemis des principales cultures de cette région. Aussi les avis de traitements sont ils conçus pour chaque région à partir d'observations recueillies sur place et communiquées chaque jour à notre Station.

- Les dates d'application des traitements indiqués sous la forme d'une fourchette de 3 ou 4 jours correspondent à des situations favorables à la plus grande précocité de l'ennemi visé à la condition que ces situations répondent à une implantation normale de la culture interessée. Les microclimats (agglomérations, enclos, en particulier) en sont exclus en ce qui concerne particulièrement les parasites animaux des cultures. Il est difficile d'apprécier l'avance ou le retard que ces situations particulières peuvent imprimer à la biologie de ces parasites.

Mais dans chacune de ces petites régions existent obligatoirement des expositions et des tranches d'altitude souvent très diverses et c'est à ce niveau que doit intervenir l'interprétation de ces dates par l'abonné lui-même.

P.1 260

A des expositions semblables, une élèvation de 100 mètres introduit au printemps (février à juin) un retard moyen de 5 à 6 jours dans l'évolution des insectes ou des acariens, mais ce délai peut être ramené à 3 ou 4 jours par des températures très supérieures à la normale saisonnière ou au contraire être porté à 10 ou 12 jours par un refroidissement important et prolongé.

En ce qui concerne les différences d'exposition, on peut admettre avec une bonne approximation que l'évolution des parasites animaux y subit la même avance ou le même retard que la végétation elle-même. L'erreur est rarement supérieure à un jour du fait que la correction porte déjà sur un faible nombre de jours.

Mais dès que l'on s'intéresse aux maladies, on s'aperçoit que l'interprétation doit être sensiblement différente. En effet, les situations plus chaudes sont compensées en règle générale par une plus faible humidité et inversement, de sorte que l'évolution des maladies est peu affectée par l'altitude et l'exposition. Une correction ne s'impose que dans les cas extrêmes : situation à la fois chaude et humide (point anormalement abrité ou végétation surabondante) où l'évolution peut être avancée d'une phase pluvieuse mais il s'agit en général de zones bien connues des agriculteurs où apparaissent normalement les premiers foyers de maladie. Ces conditions particulières font en fait l'objet d'avis de traitements anticipés. Dans le cas opposé de situation à la fois plus froide et plus sèche que la moyenne de la région (hauts de coteaux très aérés) il est en général possible de retarder les traitements fongicides ou bactéricides d'une phase pluvieuse, ce qui représente bien entendu un délai très variable suivant la fréquence des précipitations.

- Le renouvellement des traitements dans le cas où le risque est continu, précisé par le Bulletin sous la forme "maintenir la protection", doit obéir à une cadence qui sera fonction de deux facteurs principaux :

- Le climat : d'une part la dégradation de certains produits est d'autant plus rapide que la température est plus élevée. D'autre part on sait que les pluies entraînent progressivement le dépôt de produit sur le végétal : on admet généralement qu'une pluie, d'intensité moyenne, de 25 mm, unique ou cumulée rend une application inefficace. Une pluie plus forte peut produire le même effet avec seulement 15 mm (effet mécanique). Il peut en être de même pour une pluie encore plus faible survenant avant que le végétal traité soit complètement réssuyé à la suite du traitement.

- Le choix du produit utilisé : on sait depuis longtemps que, toutes conditions égales par ailleurs, les différents produits ont une persistance ou "rémanence" différente. En ce qui concerne les fongicides "classiques", l'action étant en général immédiate avec la première précipitation survenant après le traitement, le renouvellement peut s'imposer si cette pluie n'est pas intervenue avant la fin de la période de rémanence du produit.

En ce qui concerne les insecticides et acaricides "classiques", par le principe même des Avertissements Agricoles ils sont appliqués peu de temps avant l'attaque du ravageur de sorte qu'indépendamment des renouvellements imposés par les précipitations, la cadence des traitements doit être déduite de la durée de rémanence du produit utilisé et de la persistance du risque telle qu'elle est précisée par la Station.

Par opposition avec les pesticides "classiques", les produits endothérapiques, souvent appelés "systémiques", ont un pouvoir de pénétration dans le végétal assez rapide de sorte que le risque de lessivage n'intervient que dans les premiers jours, voire les premières heures après l'application.

La situation est souvent plus complexe du fait que certains produits endothérapiques ont également une action prolongée en surface, ce qui suppose les mêmes critères de renouvellement qu'avec les produits classiques.

(A suivre).

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "Rhône-Alpes",

R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.

Service de la Protection des Végétaux.

Circonscription "RHONE ALPES"

Bulletin technique supplémentaire.

Janvier 1977

7261

DESHERBAGE DU BLE TENDRE D'HIVER EN POST-LEVEE.

A) Produits actifs sur graminées (sauf Folle avoine) et dicotylédones.

Matière active	Nom commercial	Dose/ha de P. C.	Stade application	Spectre d'efficacité	Particularités d'utilisation
dichlobenil + monolinuron	*Cyclanit*	4 kg	de 2èm talle à fin tallage	S : Agrostide, Paturin, Ray-grass, Vulpin (avant moins de 4 talles) certaines dicot. (annuelles au stade jeune) R : Gaillet, Fumeterre	Traiter sur culture en bon éta végétatif Jaunissement temporaire fréquent
lénacile	*Venzar*	1 kg	début à fin tallage	S : Agrostide, Paturin, Vulpin (jeune : moins de 1 talle) et nbres dicot. au stade plantule. R : Gaillet, Véronique	
methabenzthiazuron	*Tribunil*	2,5kg	début à fin tallage	S : Agrostide, Paturin, Ray-grass (avant 2 feuilles), Vulpin (jusqu'à 2 talles) Dicot: Matricaire, Ravenelle, Mouron, Véronique R : Gaillet et les vivaces	Pour Vulpin et Ray-grass augmenter la dose (3kg et 4kg) Efficacité meilleure sur sol humide.
methabenzthiazuron + mecoprop + bromoxynil	*Trinoxole triple*	5 kg	début à fin tallage	S : Agrostide, Paturin, Vulpin (avant 2 talles) Ray-grass moyennement sensible Gaillet et nombreuses dicot.	Traiter à la reprise de végétation sur plantes sèches et en bon état sanitaire.

B) Produits actifs sur graminées (y compris Folle avoine) et dicotylédones.

Matière active	Nom commercial	Dose/ha de P. C.	Stade application	Spectre d'efficacité	Particularités d'utilisation
chlortoluron	*Dicuran m.g.* *Dicuran autosusp.* *Chlortocide EL*	12,5kg 5 l	début à mi tallage	S : Agrostide,Paturin,Vulpin,Ray-grass Folle avoine (jusqu'à 3 feuil.) dose : 5 à 7 l selon population et sol Dicot annuelles. R : Gaillet,Véronique.	Certaines variétés sont sensibles : Aquilon,Brennus,Elysée, Essor,Floress,Goya,Heima,Luron, Manella,Maris-Huntsman,Rémois, Rigoudi,Eloi.
chlortoluron + mecoprop	*Printan 22 L* *Gradyx*	10 l 6 l	début tallage	S : même spectre que chlortoluron avec en plus Gaillet,Véronique et vivaces levées lors du traitement.	Variétés sensibles: idem chlortoluron.
isoproturon	*Ofal* *IP 50*	3,6kg	début à fin tallage	S : Agrostide,Paturin,Ray-grass,Vulpin,Folle avoine, et certaines dicotylédones R : Gaillet	
isoproturon + dinoterbe	*Tolkan* *Tolkan A et V*	8 l 7,5 l	début à fin tallage	S : Agrostide,Ray-grass (jusqu'à 2 talles), Vulpin (jusqu'à fin tallage),Folle avoine (1 à 4 feuil.) Dicot.: Sanve,Coquelicot,Véronique,Alchemille,Gaillet,Matricaire.	Ne pas traiter à forte dose en sol calcaire.
isoproturon + ioxynil + mecoprop	*Fagal*	3,5 l	début à fin tallage	S : Alchemille,Fumeterre,Sanve,Coquelicot, Matricaire Agrostide,Ray-grass(avant 3 feuilles), Vulpin,Folle avoine (avant tallage) MS: Chardon,Véronique,Gaillet	Sur Folle avoine, porter la dose à 6,5 l.
isoproturon + mecoprop	*Printan K*	7 l	début à fin tallage	S : Agrostide,Paturin,Ray-grass,Vulpin Folle avoine et Dicot. annuelles MS: Achillée millefeuille,Gaillet,Véronique, Pensée.	Sur Folle avoine porter la dose à 9 l.(traiter au stade 2 feuilles)
metoxuron	*Dosanex C* *Dosanex FL*	5 kg 8 l	début à plein tallage	S : Agrostide,Paturin,Vulpin,Folle avoine et Ray-grass avant tallage Dicot.annuelles jeunes : gaillet,Matricaire,Mouron,Chenopode MR: Véronique.	Variétés sensibles:Aquilon, Floress,Heima,Eloi,Rémois, Brennus et Maris-Huntsman.

C) Produits actifs sur Folle avoine uniquement

benzoyl-prop-éthyl	*Suffix 20*	5 l	redressement à montaison	S : actif uniquement sur Folles-avoines	Ne pas faire de mélange Traiter par temps "poussant"
flamprop-méthyl	*Suffix QX*	3 l	fin tallage	S : actif uniquement sur Folles-avoines	idem - efficacité légèrement améliorée

D) Produits actifs sur dicotylédones seulement.

Matière active	Nom commercial	Dose/ha de P.C.	Stade application	Spectre d'efficacité	Particularités d'utilisation
D.N.O.C.	*Nombreuses spécialités*	3000 à 5000 g M.A/ha	3 feuilles à fin tallage	S : dicotylédones annuelles au stade plantule R : vivaces et graminées	500 l.d'eau/ha minimum Température inférieure à 25° Actif par temps froid 36 à 48 h sans pluie après traitement
Dinosebe (D.N.B.P.) (sels et esters)	*Nombreuses spécialités*	1000 à 1600 g M.A/ha	3 feuilles à fin tallage	S : actif sur dicotylédones annuelles au stade de plantule R : vivaces et graminées	Sels d'ammonium T°15° minimum et 24 h sans pluie Utilisable sur céréales sous-ensemencées de légumi.& gram.fourra.
Dinoterbe	*Nixone super* *Herbogil liquide* *" super A*	2 à 3 l 3 à 4,5 l 2 à 3 l	3 feuilles à début montaison	S : actif sur dicotylédones annuelles au stade de plantule, jusqu'à 5 à 6 feuilles R : vivaces et graminées.	T°inf. à 25°, actif par temps froid.
D.N.O.C.+ dicamba	*Jackyl 80*	10 l	3 feuilles à début montai.	S : Dicot. jeunes ou développées en végétation active.	Traiter par T° inf. à 25°
cyanazine + mecoprop	*Bladotyl*	5 l	début à fin tallage	S : Actif sur dicotylédones jeunes ou développées en végétation active	T° comprise entre 5 et 25°
M.C.P.B.	*Tropotone*	4 l	Début tallage à fin montaison	S : Actif sur dicotylédones au stade jeune et quelques vivaces : chardon, liseron, Rumex	T° comprise entre 5 et 25°, utilisable sur céréales sous-ensemencées de légumineuses.
mecoprop (M.C.P.P.)	*Nombreuses spécialités*	2500g/ha de M.A.	Début tallage à fin de montaison	S : Dicot.:Amarante,Arroche,Chénopode,Coquelicot, Gaillet,Mouron,Moutarde,Ravenelle et Renoncule. MS: Bleuet,Capselle,Lychnis,Ceraiste,Passerage	T° entre 12 et 25°
mecoprop + dinoterbe	*D.M. 68*	8 l	Début tallage à mi montaison	S : Actif sur de très nombreuses dicot.jeunes ou développées en végétation active MS: Chardon	T° entre 7 et 25°
mecoprop + ioxynil	*Certrol H* *Certrol plus* *Actril M*	} 3 l 2,5 l	Début tallage à mi montaison	S : Actif sur dicot.jeunes ou développées en végétation active	} T° entre 8 et 25° T° entre 12 et 25°
mecoprop + ioxynil + bromoxynil	*Oxytril M*	2,5 à 3 l	Début tallage à début montaison	S : idem	T° entre 8 et 25°
M.C.P.A. + flurenol	*Aniten M*	3 l	Début tallage à début montaison	S : Actif sur dicot. jeunes	T° entre 5 et 25°

P261

Produits actifs sur dicotylédones (suite).

Matière active	Nom commercial	Dose/ha de P.C.	Stade application	Spectre d'efficacité	Particularités d'utilisation
M.C.P.A. + Bromoxynil + flurénol	*Tricynol* *Tricynol 333*	2,5 l 3,3 l	Mi-tallage à début montaison	S : Actif sur dicot.jeunes ou développées en végétation active (Gaillet, Véronique, Renouée, Lamier, etc...)	T° entre 8 et 25°
bentazone	*Bazagran*	2,5 l	Début tallage à mi-montaison	S : Alchemille, Gaillet, Morelle, Mouron, Fume-terre, Matricaire, Renoncule, Moutarde R : Renouée des oiseaux, Véronique, Pensée	T° sup. à 12°, meilleure **efficacité sur adventices au stade plantule.**
bentazone + mecoprop	*Bazagran P*	4 l	Début tallage à montaison.	S : Idem. plus Véronique R : Renouée des oiseaux, Pensée	T° sup. à 12°
mecoprop + dicamba	*Cepédic MP* *Quinorexone SP* *Cydexone super*	4 l	Début tallage à début montaison	S : Dicot.jeunes ou développées en végétation active. (Gaillet, Mouron des oiseaux, Chénopode, etc...)	T° entre 10 et 25°
M.C.P.A. + dichlorprop + dicamba	*Quinorexor*	4 l	Début tallage à début montaison	S : Dicot.jeunes ou développées en végétation active	idem
benazoline + dichlorprop + dicamba	*Tricornox spécial*	6 l	5 feuilles à fin redressement	S : idem	T° entre 12 et 20°
M.C.P.A. + mecoprop + dicamba	*Trinol super*	4 l	mi-tallage à début montaison	S : Actif sur dicot.jeunes ou développées en végétation active	T° entre 12 et 25°
M.C.P.A.+ dicamba	*Quinorexone* *Praixone* *Cydexone spécial*	2 à 4 l	mi tallage à début montaison	S : idem R : Véronique, Gaillet, Liseron des champs, Bifora	idem
mecoprop +M.C.P.A.+2,4 D + pichlorame	*Printazol total*	3 à 4 l	mi tallage à début montaison	S : Dicot.jaunes ou développées en végétation active	idem
mecoprop+M.C.P.A. + T.B.A. (sel)	*Pesco S*	5 l	mi tallage à début montaison	S : idem R : Pensée	T° entre 8 et 25°
M.C.P.A.	*Nombreuses spécialités*	700 à 1200 g de M.A.	Plein tallage à fin montaison	S : Annuelles et vivaces	T° entre 10 et 25° Vérifier les sensibilités **variétale.**
mecoprop +M.C.P.A	*Agratone* *Linoxone Extra* *Galium Extra*	4 à 5 l	idem	S : idem	T° entre 10 et 25°

Produits actifs sur dicotylédones (fin)

Matière active	Nom commercial	Dose/ha de P.C.	Stade application	Spectre d'efficacité	Particularités d'utilisation
mecoprop +2,4,5 T sels de dimethyl - **amine** Sels d'amine	*M.P.T. liquide* *Celatox total* *Hedonal MP-T* *Sepimone TM 45*	1300 à 1950 g M.A/ha	mi tallage à fin montaison	S : Annuelles et vivaces	T° entre 10 et 25°
M.C.P.A.+2,4,5 T Sels d'amine esters	*Linox* *Hedonal TM* *Sécuron*	1 à 1,5 l	fin tallage à début gonflement	S : idem	idem
2,4 D+M.C.P.A. + pichlorame	*Printazol n*	1 l	fin tallage à mi-montaison (avant gonflement)	S : idem	Idem augmenter la dose si T° inf. à 12°
2,4 D sels et **esters**	*Nombreuses spécialités*	500 à 1500 g	idem	S : dicotylédones annuelles Vivaces : Chardon, Liseron	T° de 10 à 25° préférer les sels d'amine T° de 8 à 20° préférer les esters
mecoprop+2,4 D (amine)	*Nombreuses spécialités*	3 à 4,5 l	idem	S : idem	Pour tous les produits contenant des phytohormones prendre les précautions nécessaires pour éviter les dégâts aux cultures voisines sensibles (vigne en particulier)
M.C.P.A.+2,4 D (esters)	*Nombreuses spécialités*	variable selon spéciali.	idem	S : idem	
dichlorprop + 2,4 D (amine)	*Déshormone total concentré*	3,5 l	idem	S : idem R : Pensée, Véronique, Chrysanthème.	
dichlorprop + M.C.P.A.	*Séritone* *Diauxone total*	4 à 5 l	idem	S : dicotylédones annuelles R : Alchemille, Anthémis, Gremil, Lamier, Chrysanthème des moissons, Myosotis	
dichlorprop + 2,4 D+M.C.P.A.	*Triotyl* *Métoxane total*	5 à 7 l	idem	S : dicotylédones annuelles et Vivaces R : Renouée des oiseaux	
dichlorprop + mecoprop + M.C.P.A.	*Triotyl S* *Diconet total* *U 46 super*	3 l	idem	S : dicotylédones annuelles et Vivaces R : Carotte, Lamier, Pensée, Tussilage, Ortie	

R = Résistant
S = Sensible
P.C.= Produit commercial

MS = Moyennement sensible
MR = Moyennement résistant
M.A. = Matière active

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "Rhône Alpes":

R. GIREAU.

P 262